

Les nouveaux modèles d'aménagement : les accompagnements de l'ATIP

atip

AGENCE TERRITORIALE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE

CHANGEMENT CLIMATIQUE RÉSILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES
ADAPTATION QUALITÉ DES SOLS NEUTRALITÉ CARBONE ÉNERGIE
ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE 2050 SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ZÉRO ÉMISSION NETTE
QUALITÉ URBAINE PAYSAGE FONCTIONS ÉCOLOGIQUES BIODIVERSITÉ

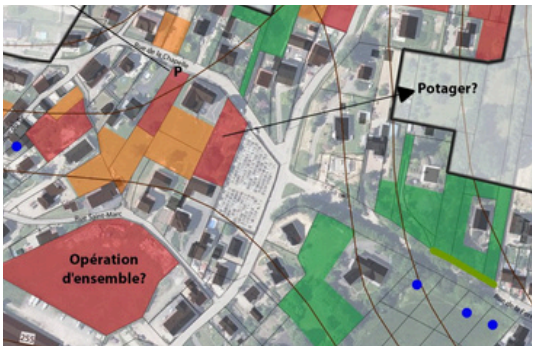
Comment adapter mon territoire au changement climatique ?



Crédit ATIP

Quels impacts du ZAN sur mon territoire ?

Comment concevoir un projet environnemental ?



Potentiel foncier - Crédit ATIP

Dois-je faire évoluer mon document d'urbanisme ?

Dans un contexte de mutation profonde de la manière de concevoir l'aménagement et le développement du territoire, les collectivités sont les pivots autour desquels se construisent les stratégies territoriales, et s'organisent les capacités de résilience et de transformation.

L'ATIP s'engage auprès de ses membres, en collaboration avec le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA), pour favoriser l'appropriation locale des enjeux, accompagner les projets de territoire, concevoir et animer des formes de gouvernance et de participation citoyenne favorisant l'émergence de consensus, conduire les évolutions des documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement portées par les collectivités.

Mutualiser les compétences, les méthodologies et les expériences, partager les pratiques innovantes, telles sont les clés que mobilise l'ATIP pour piloter avec efficience les projets des collectivités.

S'INFORMER, SE FORMER POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS À VENIR

Pour appréhender les évolutions à l'œuvre ainsi que leurs conséquences concrètes, l'ATIP propose :

- Les formations du catalogue ATIP, avec notamment un cycle de formations dédiées aux nouveaux modèles d'aménagement et en lien avec des partenaires
- Des formations conçues à la demande, des ateliers pédagogiques et participatifs
- Des interventions en conseil municipal, communautaire, auprès de l'Association des Maires
- Une veille juridique et technique
- Des conseils experts et des réponses ciblées

PRENDRE LA MESURE DES ENJEUX FONCIERS ET DES IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Pour identifier rapidement les enjeux liés au ZAN propres à leurs territoires et les pistes d'actions possibles, l'ATIP réalise :

- Un état des lieux de la consommation foncière récente grâce au suivi des autorisations d'urbanisme
- Un repérage des zones constructibles et leur évaluation au regard des enjeux environnementaux, de l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) et des orientations du schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Un repérage des potentialités foncières au sein du tissu urbanisé, l'évaluation des modalités de maîtrise des sols
- La mise en place à court terme d'outils permettant de préserver la possibilité de projets futurs, dans l'attente de la définition de la stratégie du territoire, tels que des emplacements réservés et des périmètres de sursis à statuer

CONSTRUIRE LA STRATÉGIE POUR 2050

En partenariat avec le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace, l'ATIP accompagne les collectivités de la définition du projet à sa concrétisation opérationnelle, en intégrant les enjeux de gouvernance et de participation citoyenne.

L'expertise et les savoir-faire de l'ATIP sont mobilisables pour expérimenter et intégrer les mutations à l'œuvre pour :

- **La conception de projets de territoire**
- **Un urbanisme intégrant les objectifs de sobriété, les enjeux environnementaux, de qualité urbaine, de constructibilité, d'optimisation des usages, ainsi que les risques**

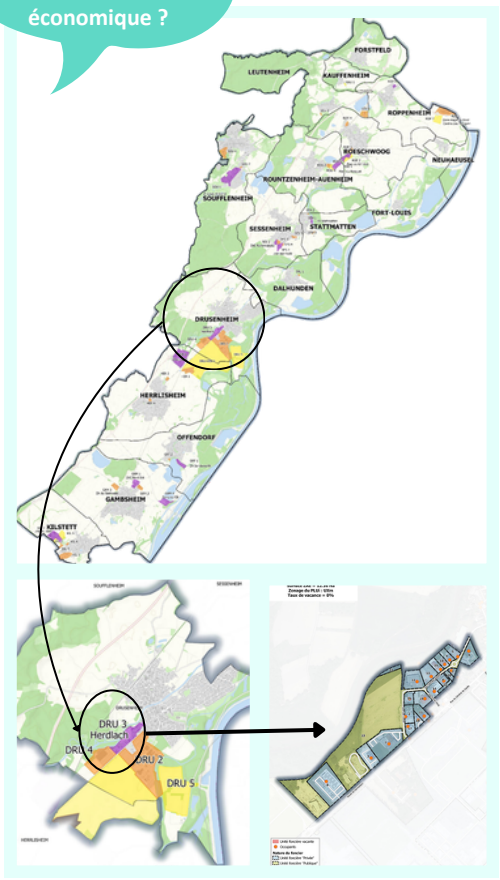
À l'échelle des communes, l'ATIP :

- Réalise des études d'usage des sols pour identifier les espaces disponibles dans le tissu bâti répondant aux besoins de construction et aux enjeux environnementaux (îlots de fraicheur, espaces verts, cadre de vie, gestion des eaux pluviales) au regard des objectifs de développement de la commune
- Accompagne la conception de projets urbains d'ensemble et de valorisation patrimoniale

Pour les intercommunalités, l'ATIP propose plusieurs accompagnements :

- Autour du développement économique : inventaire des zones d'activités économiques (ZAE), pour alimenter la connaissance du territoire ; schéma directeur des ZAE, pour concevoir une stratégie d'aménagement déclinée en actions opérationnelles
- Élaboration d'études stratégiques territoriales multithématiques ou spécifiques

Comment concilier sobriété foncière et développement économique ?



Inventaire des ZAE CdC Pays Rhénan - Crédit ATIP

DÉCLINER LA STRATÉGIE EN MESURES OPÉRATIONNELLES

Pour mettre en œuvre les stratégies décidées par les élus, l'accompagnement de l'ATIP se décline en plusieurs types d'accompagnements :

- Évolution des PLU(i) et des Cartes Communales incluant la faisabilité opérationnelle et les innovations réglementaires pour une instruction sécurisée des autorisations d'urbanisme
- Appels à projets pour l'aménagement d'un secteur et étude de faisabilité
- Périmètre délimité des abords d'un monument historique
- Mise en place d'outils de maîtrise foncière et de financement de l'aménagement
- Requalification de quartiers, création et transformation d'espaces publics, reconversion de friches, actions de renaturation

Quels sont les outils d'anticipation financière ?



Quelle forme de densification ? - Crédit ATIP

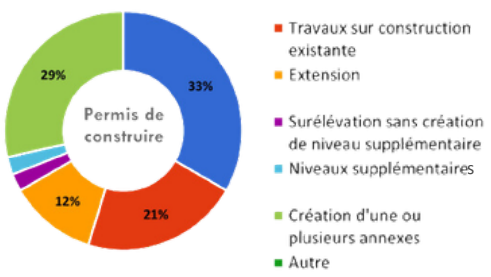
SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE

Grâce aux données qu'elle collecte et qu'elle maîtrise, l'ATIP épaule les collectivités pour élaborer et tenir à jour plusieurs outils pour :

- Suivre les projets d'aménagement et de construction : tableaux de bords annuels de l'activité d'instruction des autorisations d'urbanisme par commune, des logements autorisés à l'échelle intercommunale et des déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
- Élaborer le rapport triennal sur l'artificialisation des sols
- Animer le débat annuel sur l'urbanisme des EPCI compétents en PLU

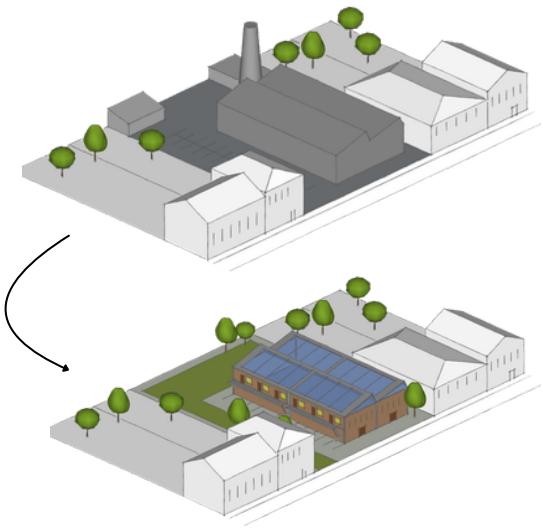
L'ATIP est en capacité de construire des outils de suivi sur mesure pour un territoire, par exemple à l'échelle d'un PLUi ou d'un SCoT. Elle met à disposition son portail dédié à l'information géographique comportant des données régulièrement actualisées et enrichies.

Comment m'assurer que mes actions produisent l'effet escompté ?



Répartition des natures de travaux - Crédit ATIP
Tableau de bord communal des autorisations d'urbanisme

EXEMPLES D'ÉTUDES MENÉES PAR LES ÉQUIPES DE L'ATIP



Réhabilitation des friches et valorisation foncière
Crédit ATIP

- **Évaluation de la consommation foncière** : PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau, Communauté de communes du Canton d'Erstein et Communauté de communes du Ried de Marckolsheim
- **Étude de valorisation foncière** : communes d'Andlau et de Niederhaslach
- **Inventaire des zones d'activités économiques** : Communautés de communes du Canton d'Erstein, du Pays Rhénan et du Pays de Niederbronn-les-Bains
- **Schéma directeur des zones d'activités économiques** : Communautés de communes de Sélestat, du Canton d'Erstein et de l'Alsace Bossue
- **Étude de cadrage préalable à l'élaboration du PLUi** de la Communauté de communes du Pays de Saverne
- **Élaboration des PLUi** des Communautés de communes du Pays de la Zorn et du Kochersberg intégrant les risques liés aux coulées d'eaux boueuses
- **Projet urbain** : accompagnement opérationnel des communes de Seebach et Hochfelden
- **Requalification de friche** : friches Weber à Beinheim et Ergé à Huttenheim
- **Espace public et gestion des eaux pluviales** : traverse de la commune de Wittisheim et cœur de village de Muttersholtz
- **Débat annuel sur l'urbanisme** : Communautés de communes du Pays de la Zorn, du Pays Rhénan et du Pays de Niederbronn-les-Bains
- **Rapport triennal sur l'artificialisation des sols** : Communauté de communes du Pays Rhénan, SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach et autres communes de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin, communes d'Ebersheim, Kintzheim, Huttenheim, etc.

LES + DE L'ACCOMPAGNEMENT ATIP

Un accompagnement sur mesure

Une expertise et une proximité grâce aux équipes en territoires

Un lien assuré entre la planification de l'urbanisme et sa traduction opérationnelle : autorisations de construire, contrôle, opérations d'aménagement, financement

Une veille juridique et technique

Une collaboration avec un réseau de partenaires

Certification Qualiopi et agrément ministériel pour ses formations

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **actions de formation**

CONTACTS

HAGUENAU
3 rue du tournoi
67500 Haguenau
Emilie Brun
Responsable du territoire Nord
Secrétariat : 03 68 33 87 20

SAVERNE
1 route de Maennolsheim
67703 Saverne
Jean-Baptiste Alberico
Responsable du territoire Ouest
Secrétariat : 03 68 33 87 06

OBERNAI
53 rue de Sélestat
67210 Obernai
Paulette Albert
Responsable du territoire Sud
Secrétariat : 03 68 33 85 80

ANTENNE ADS DE MOLSHEIM
8 rue Jacques Coulaux
67120 Molsheim
Nathalie Nouknaf
Responsable de l'antenne
Responsable PLUi et projets de territoire
03 68 33 85 86

STRASBOURG
3 rue Gustave Adolphe Hirn
67000 Strasbourg
Florence Wiel
Directrice de l'ATIP
Secrétariat : 03 68 76 67 03

Pour plus de renseignements
→ **contact@atip67.fr**
→ **www.atip67.fr**

atip